



PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

**CERTIFICAT ANSSI-CC-2020/50**

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2020/50

**Produit IAS ECC v2, version 1.3 in configuration #1  
on ID-One Cosmo v8.2 open platform**

Développeurs : Idemia, NXP Semiconductors GmbH

**Critères Communs version 3.1 révision 5**

**EAL5 Augmenté**

(ALC\_DVS.2, AVA\_VAN.5)

conforme aux profils de protection « Protection profiles for secure signature creation device » :

« Part 2: Device with key generation », BSI-CC-PP-0059-2009-MA-01, version 2.0.1 ;

« Part 3: Device with key import », BSI-CC-PP-0075-2012, version 1.0.2 ;

« Part 4: Extension for device with key generation and trusted communication with certificate generation application », BSI-CC-PP-0071-2012, version 1.0.1 ;

« Part 5: Extension for device with key generation and trusted communication with signature creation application », BSI-CC-PP-0072-2012, version 1.0.1 ;

« Part 6: Extension for device with key import and trusted communication with signature creation application », BSI-CC-PP-0076-2013, version 1.0.4.

**Commanditaire : Idemia**

**Centre d'évaluation : CEA - LETI**

Paris, le 9 juillet 2020

Le directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



*Dans le cadre du CCRA, le produit est reconnu au niveau EAL2.*

*Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.*

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

## Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information



*Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.*  
Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP